



**UPTÉA CONSEIL**  
EXPERTISE COMPTABLE • CONSEIL EN ENTREPRISE

# RESULTATS ECONOMIQUES 2021





# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### I - ETUDE GENERALE

⇒ Les structures	Page 4
⇒ Les moyens de production	Page 5
⇒ L'E.B.E. et le revenu agricole par U.T.H. familiale	Page 6
⇒ L'E.B.E. et son utilisation	Page 7
⇒ Evolution des revenus et E.B.E par U.T.H. familiale : graphique - tableau - commentaire	Page 8
⇒ Evolution indices des coûts ( <i>source INSEE</i> )	Page 17
⇒ Les marges brutes par production	
• Les marges cultures	Page 20
• Les marges animales	Page 22
• Les marges hors-sol	Page 26

### II - ETUDE DES GROUPES SPECIALISES

⇒ Groupe cultures	Page 30
⇒ Groupe viande bovine	Page 39
⇒ Groupe lait de vaches	Page 50
⇒ Groupe caprins	Page 61
⇒ Groupe aviculture	Page 72
⇒ Groupe viticulture	Page 81

# INTRODUCTION

Les résultats présentés dans ce document concernent les comptabilités de 12 mois tenues par UPTÉACONSEIL, clôturées en 2021.

## ■ L'analyse comporte deux parties :

### I - L'étude des critères clés sur la totalité des comptabilités

La moyenne de l'AGC est comparée aux exploitations spécialisées.

### II - L'étude plus précise des groupes spécialisés

Nous comparons la moyenne avec les quarts inférieurs et supérieurs de chaque groupe.

## ■ Comment définit-on le critère de spécialisation ?

La spécialisation est déterminée en fonction de la part de produit brut, avant indemnités et subventions, réalisé dans une production par rapport à la production vendue et stockée de l'exploitation, soit pour :

- ⇒ **Groupe cultures :** produit brut cultures supérieur à 70% et clôture incluant la récolte de l'année
- ⇒ **Groupe viande bovine :** produit brut viande supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe lait de vaches :** produit brut lait + animaux laitiers supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe caprins :** produit brut caprins supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe aviculture :** produit brut aviculture supérieur à 70%
- ⇒ **Groupe viticulture :** produit brut viticulture supérieur à 70%

D'autres groupes spécialisés auraient pu être présentés (porcs, lapins, ovins...) mais les producteurs sont en nombre insuffisant pour pouvoir constituer des résultats significatifs.

# I - ETUDE GENERALE

Dans cette partie, nous étudions les résultats moyens de l'AGC.

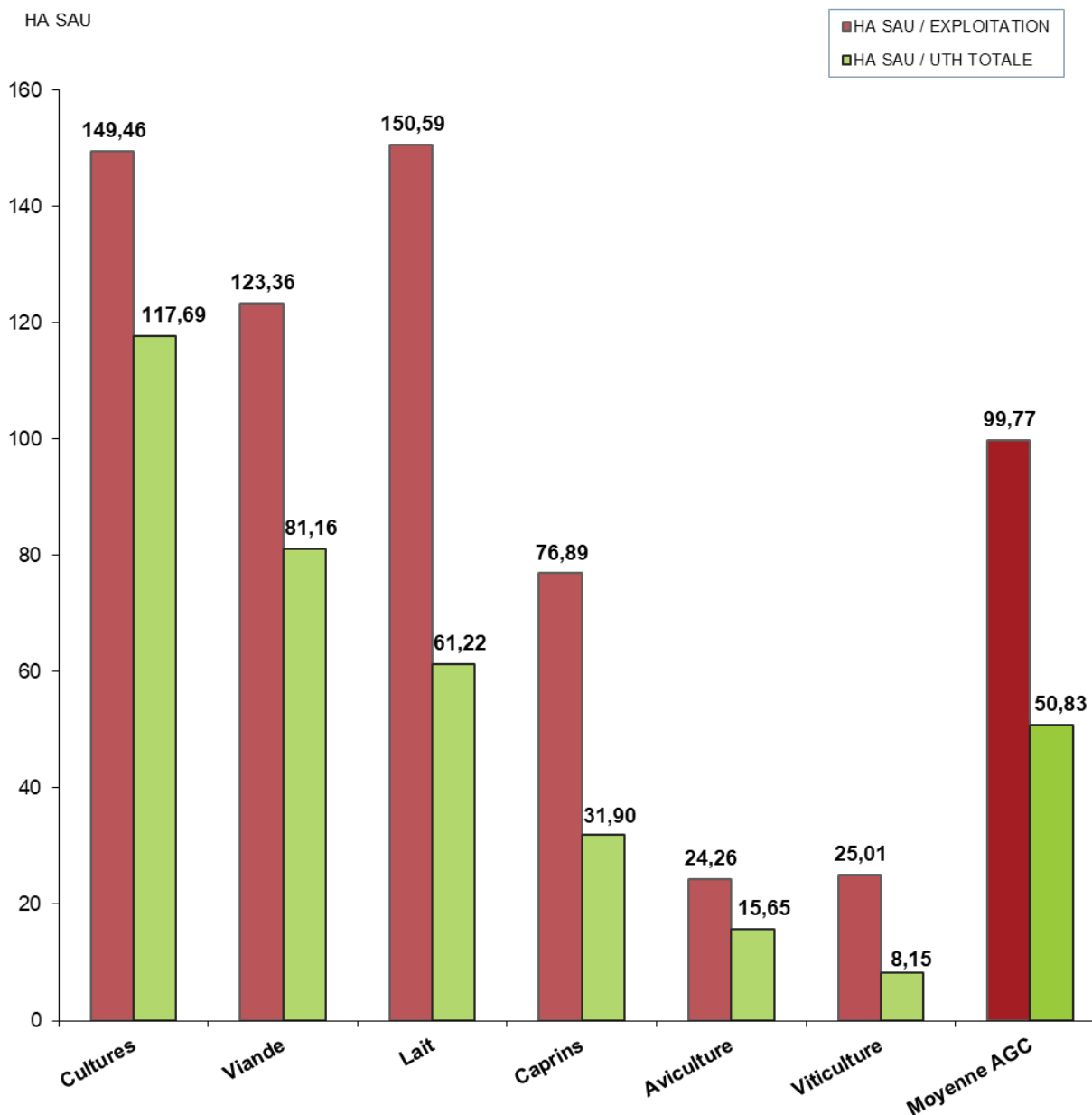
Pour cet exercice, **643** exploitations satisfont aux différents critères de sélection. Ce sont :

- ⇒ **271** E.A.R.L
- ⇒ **192** individuels
- ⇒ **131** G.A.E.C
- ⇒ **48** S.C.E.A
- ⇒ **1** autre forme sociétaire

Ces résultats moyens sont ensuite comparés aux résultats d'exploitations spécialisées.

Les résultats présentés dans le document ne sont pas établis sur un « échantillon constant ». Les comparaisons pluriannuelles quant aux évolutions de structures, moyens de productions et résultats économiques et financiers sont donc à relativiser.

## SURFACES



## ⇒ LES STRUCTURES

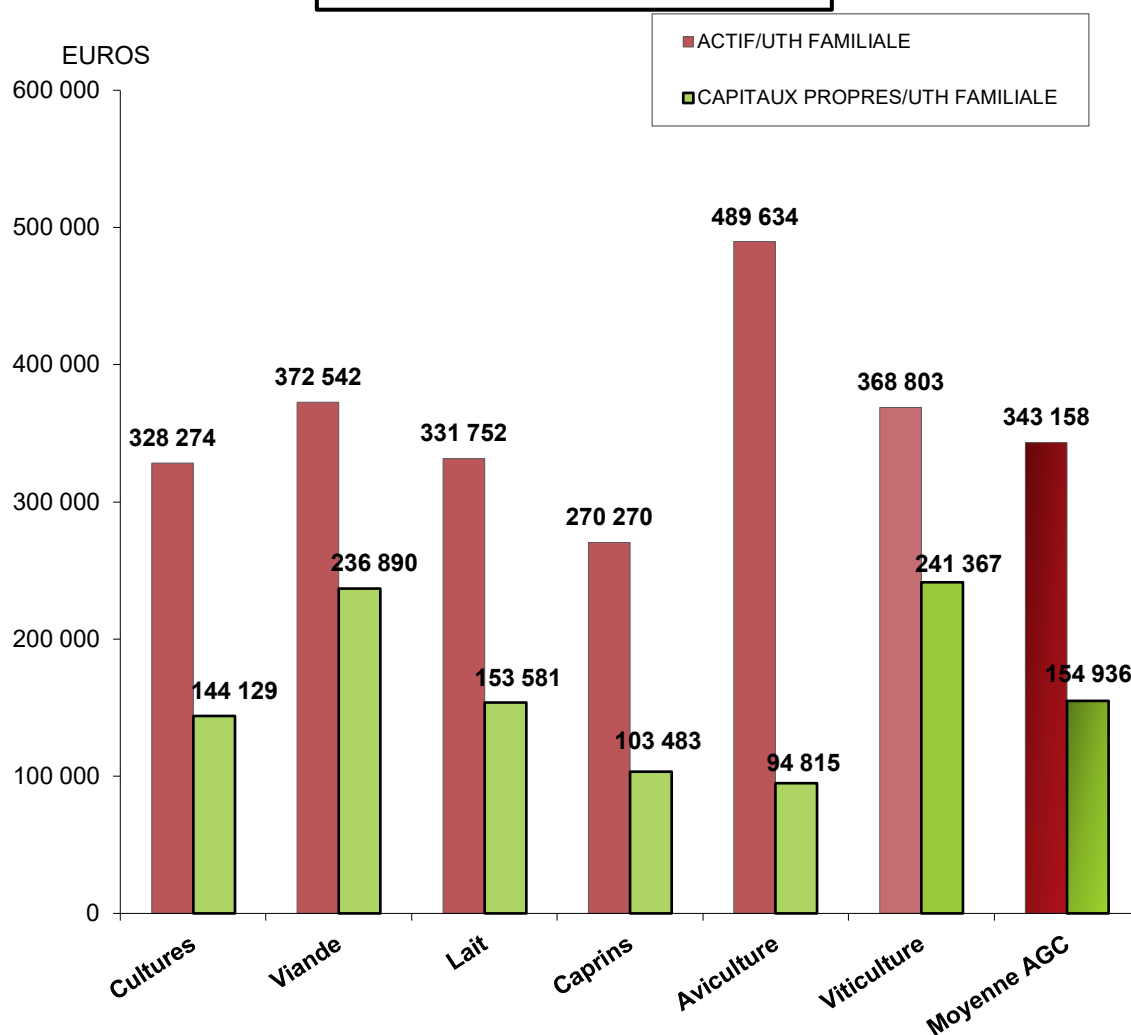
La **surface moyenne par exploitation** est de **99.77 ha** contre 100.02 ha en 2020.

La **S.A.U. / U.T.H. totale** corrige l'effet taille d'exploitation lié aux sociétés et plus particulièrement aux G.A.E.C. Elle se situe à **50.83 ha / U.T.H. totale**.

La **main d'œuvre totale** présente par exploitation est de **1.96 U.T.H. totale**. L'activité viticulture est celle qui emploie le plus de main-d'œuvre (soit 3.07 U.T.H.).

La surface des exploitations laitières est supérieure à celle des autres productions, mais lorsqu'elle est ramenée au nombre d'UTH présent, elle est inférieure à celle des spécialisés cultures et bovins viande.

## ACTIF ET CAPITAUX PROPRES



## ⇒ LES MOYENS DE PRODUCTION

Le niveau des moyens de production présents sur l'exploitation s'exprime par la valeur de l'actif / U.T.H. familiale. Tous systèmes confondus, une exploitation nécessite **343 158 €** de moyens de production par unité de main-d'œuvre.

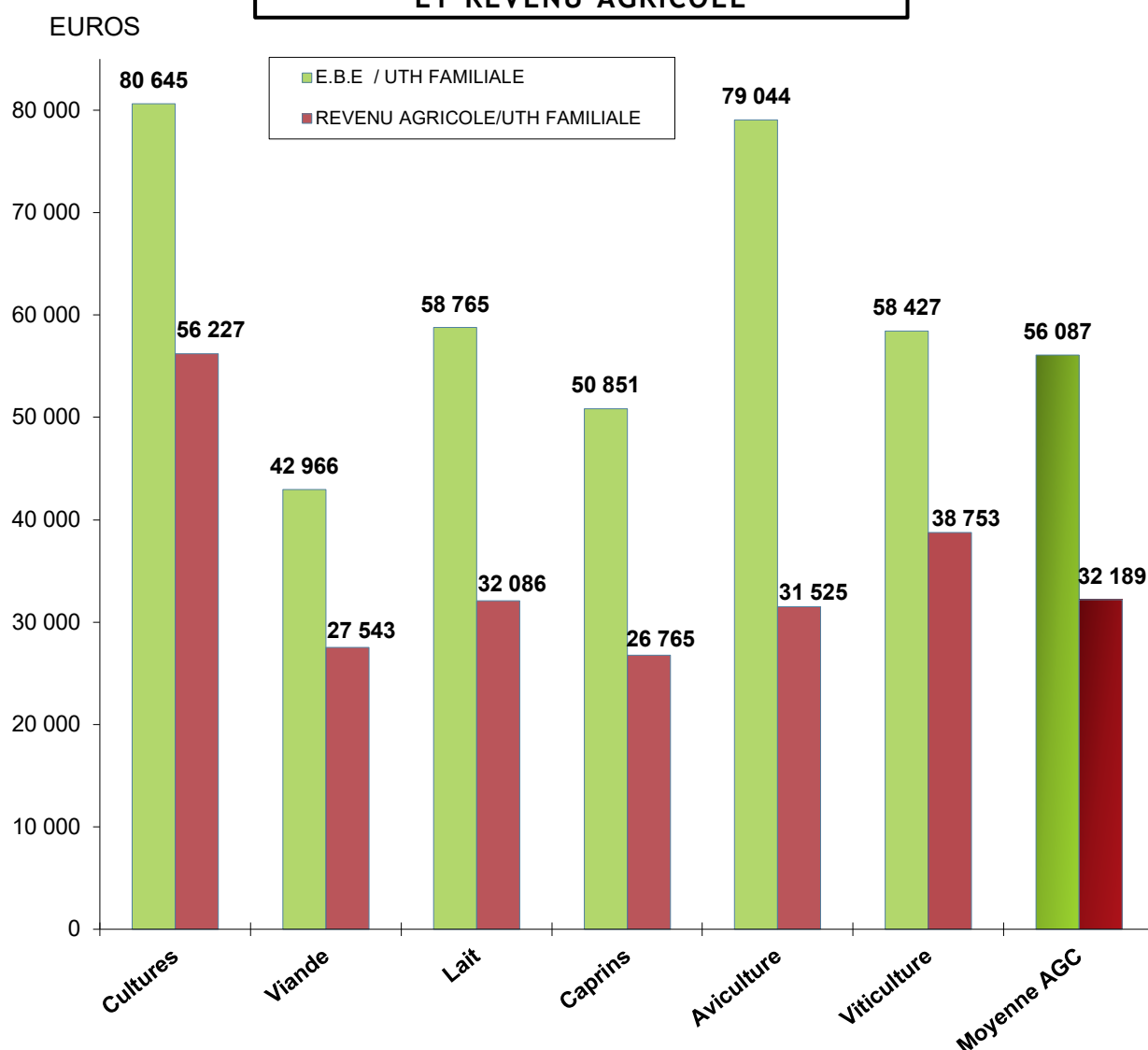
Pour le système avicole, l'actif par UTH atteint 489 634 € mais avec, pour un grand nombre d'exploitations, une partie de l'actif financée par les partenaires (stocks de volailles, aliment...). A contrario, pour le système bovin viande, l'actif mobilisé est conséquent avec une valeur de cheptel financé en grande partie par les exploitants.

En moyenne, la part des capitaux propres représente 45 % de l'actif avec des disparités très importantes selon les systèmes.

L'observation par système est la suivante :

- Cultures 44%
- Viande bovine 64%
- Lait de vache 46%
- Caprins 38%
- Aviculture 19%
- Viticulture 65%

## EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) ET REVENU AGRICOLE



### ⇒ EBE et LE REVENU AGRICOLE / U.T.H. FAMILIALE

L'E.B.E. est de **56 087 € / U.T.H. familiale**, en 2021.

Il se situe à 79 044 € / UTH familiale pour le groupe avicole et 80 645 € / UTH pour le groupe cultures.

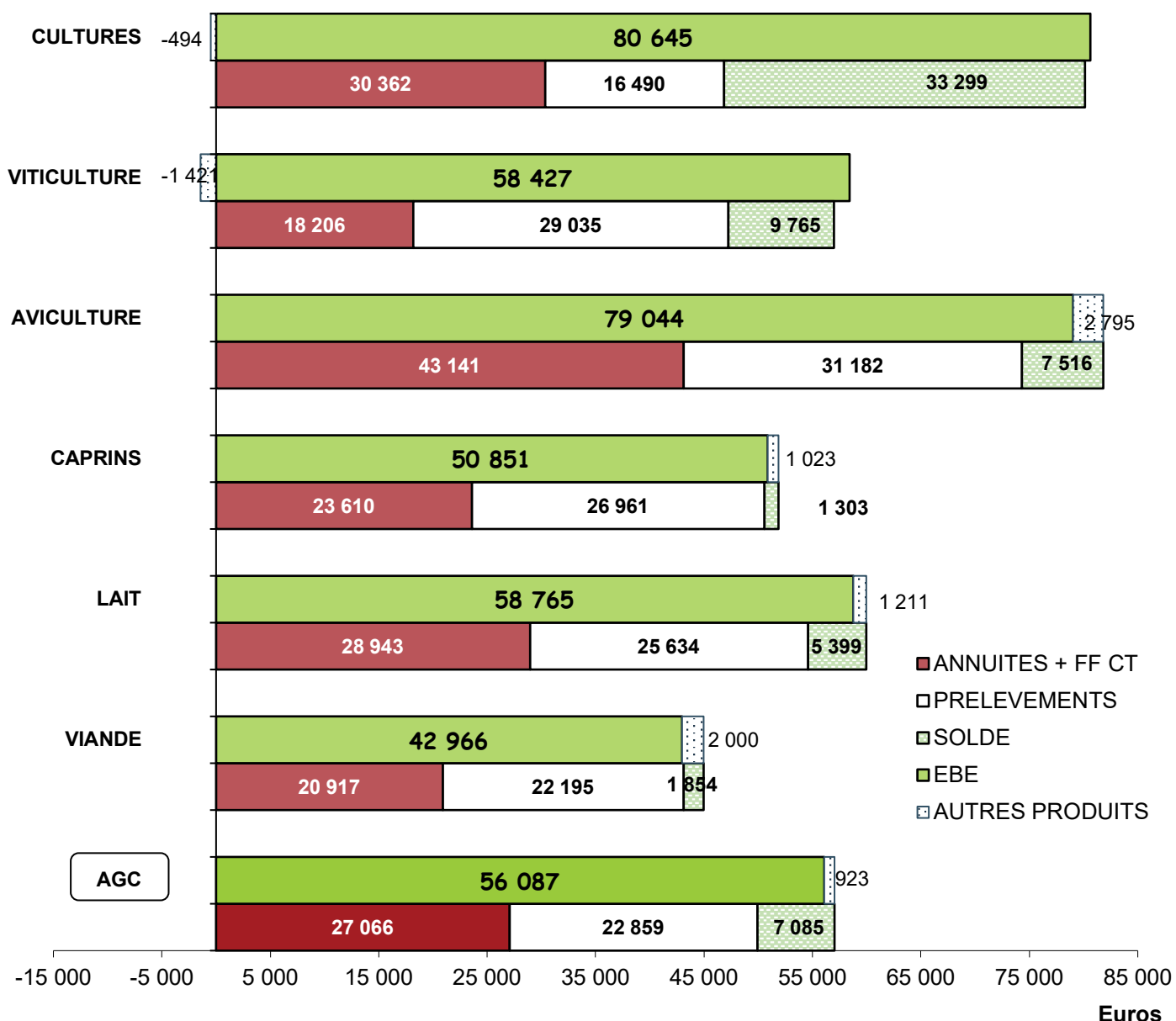
Le revenu agricole est extrait du compte de résultat, les rémunérations d'associés n'étant pas comprises dans les charges.

Le **revenu agricole / U.T.H. familiale** se situe en moyenne à **32 189 €**.

Le revenu agricole intègre des plus-values qui ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'EBE.



## UTILISATION DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE



### ⇒ L'E.B.E. ET SON UTILISATION

L'E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) est la ressource d'exploitation dégagée au cours de l'exercice. C'est le résultat d'exploitation hors rémunération des associés avant amortissements, frais financiers et produits/charges exceptionnels.

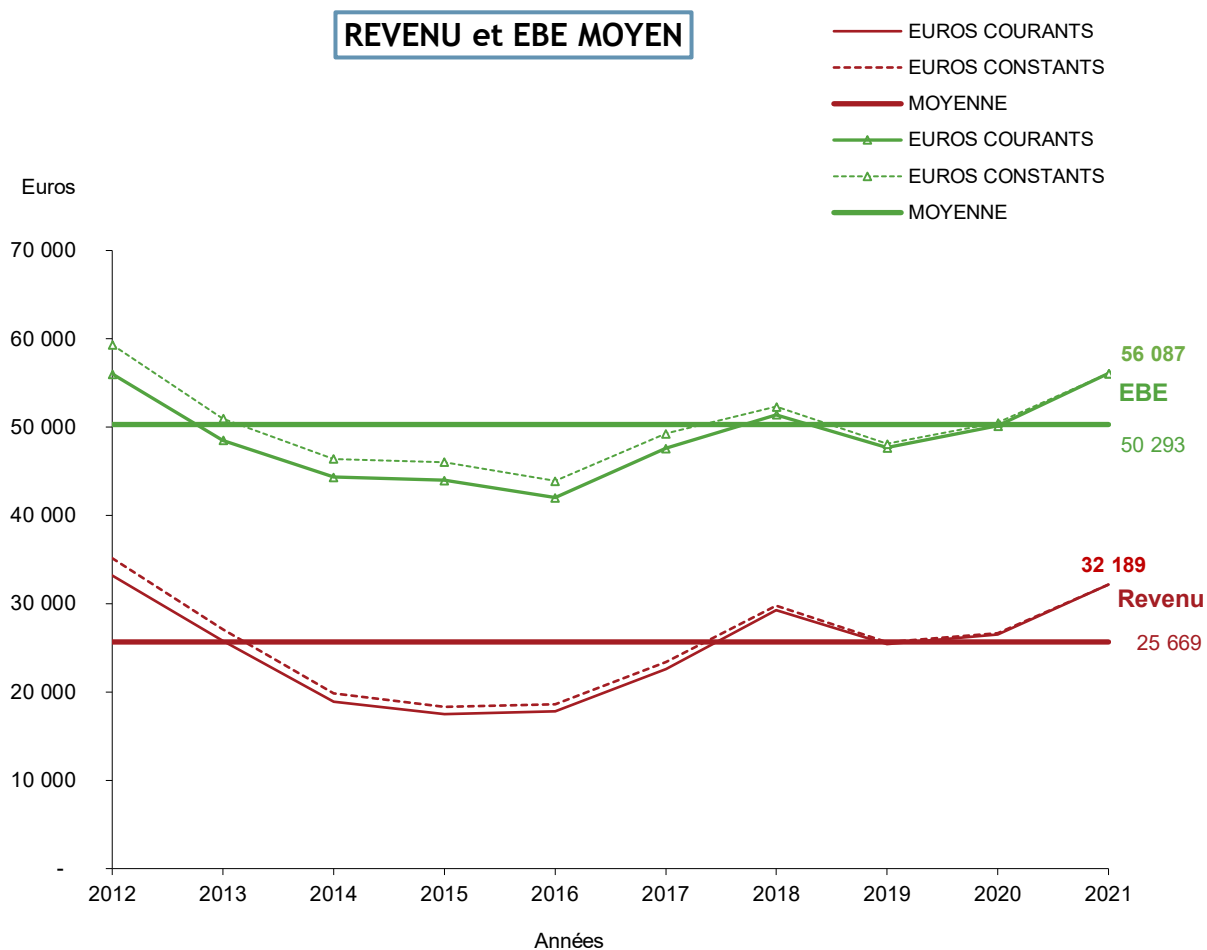
Il doit servir :

- aux remboursements du capital des emprunts et au paiement des frais financiers,
- aux prélèvements des exploitants.

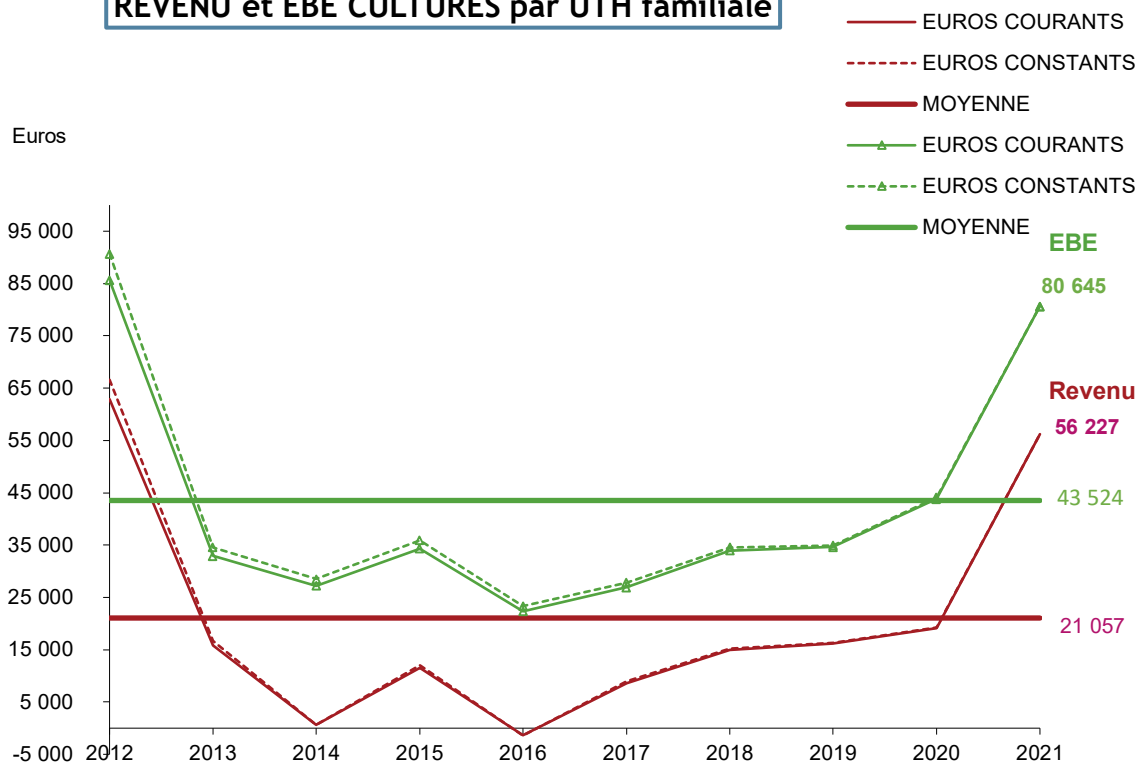
Le solde peut être utilisé pour la consolidation de la trésorerie, l'autofinancement des investissements ou du stock.

## ⇒ EVOLUTION DES REVENUS AGRICOLES ET DE L'E.B.E. / U.T.H. FAMILIALE

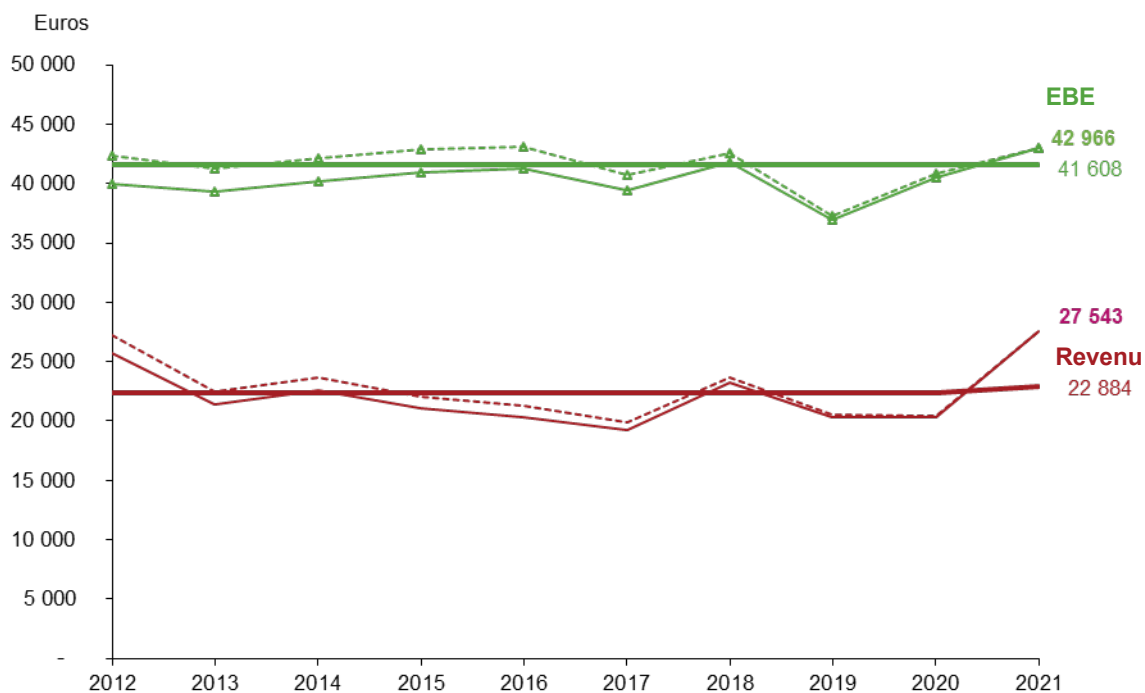
Il faut rester prudent dans l'analyse des courbes qui suivent, les exploitations constituant les groupes n'étant pas toujours les mêmes d'une année sur l'autre.

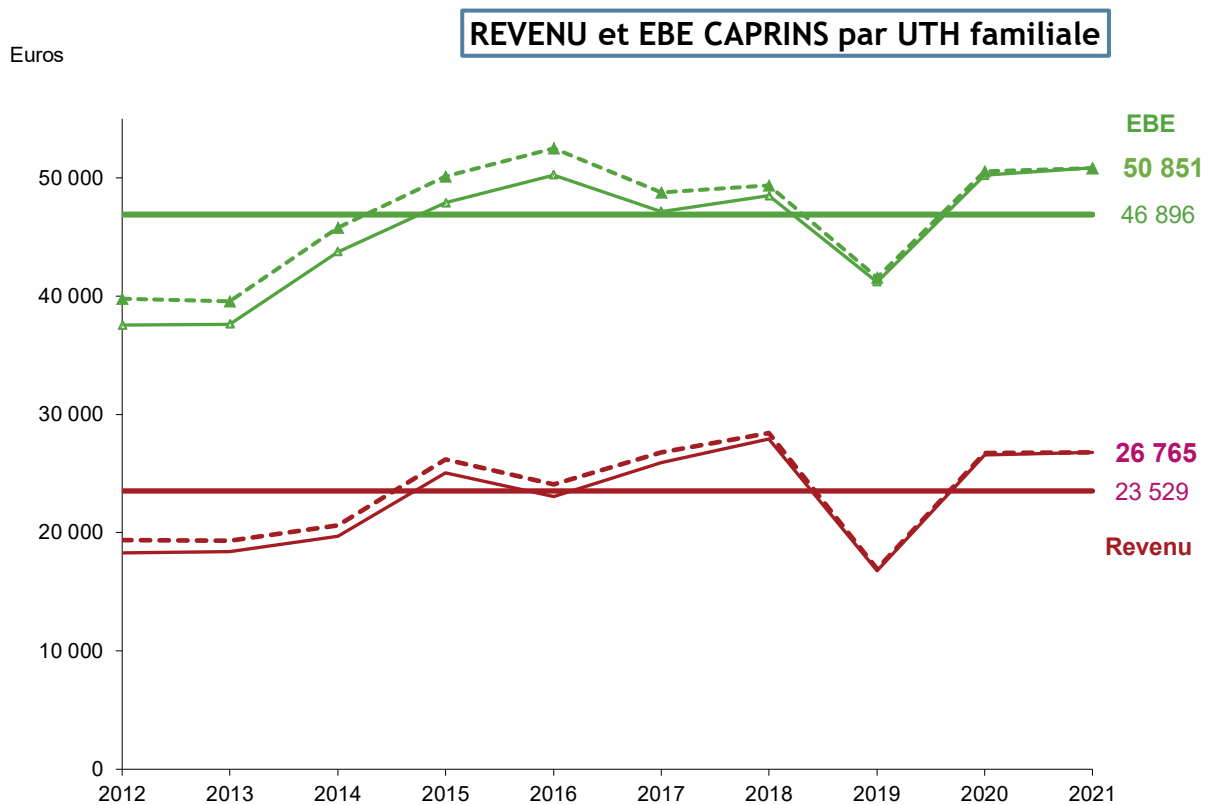
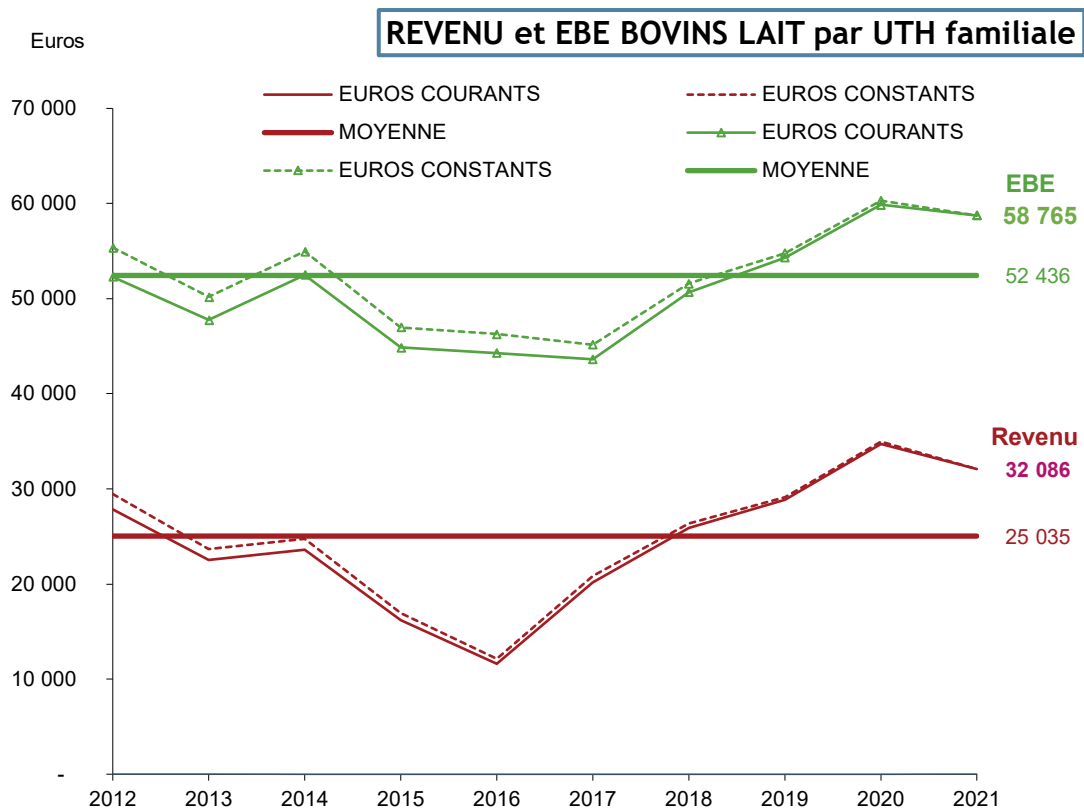


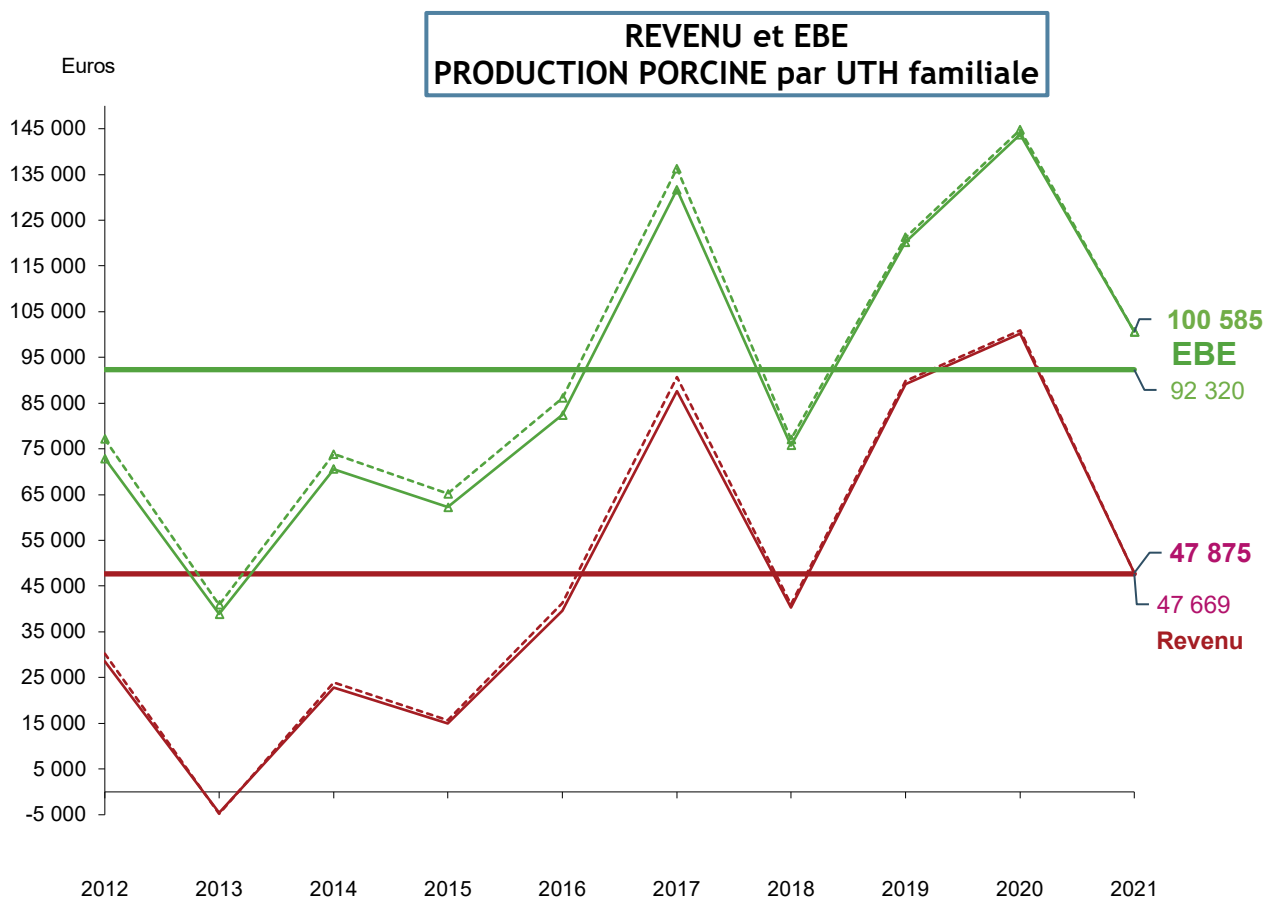
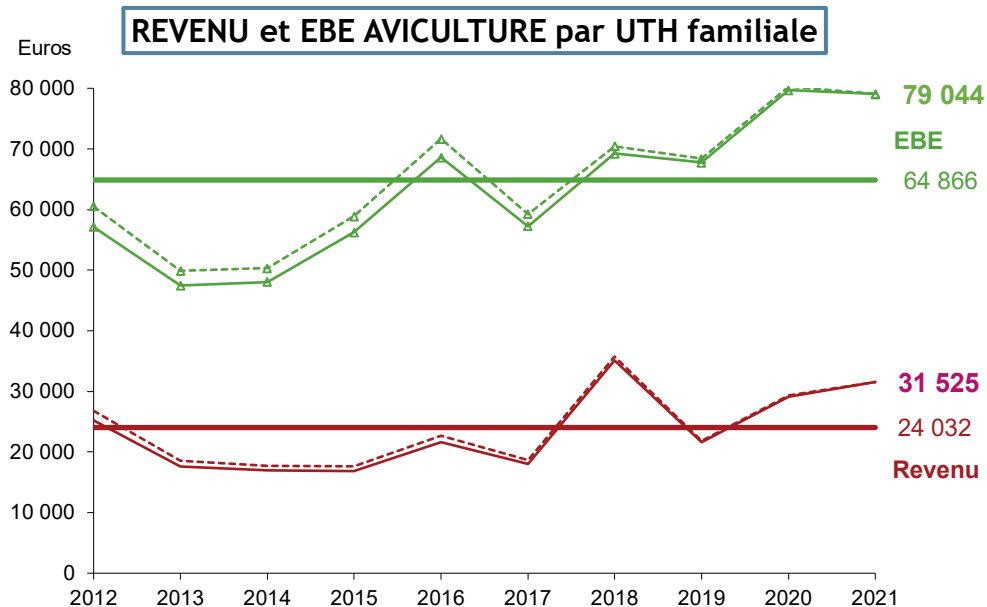
### REVENU et EBE CULTURES par UTH familiale



### REVENU et EBE BOVINS VIANDE par UTH familiale







## ➤ LE GROUPE CULTURES

L'EBE / UTH familiale s'élève à 80 600 € soit + 36 800 € par rapport au groupe spécialisé cultures 2020.

Les conditions climatiques de l'automne 2019 et l'hiver 2020 avaient très fortement perturbées les implantations de céréales à paille sur cette période ; les surfaces récoltées en 2020 en maïs et tournesol étaient ainsi exceptionnellement élevées en comparaison des années précédentes (38 % de la sole). Cette sole en maïs + tournesol a retrouvé son niveau d'avant sur la récolte 2021(24 %)

Sur les céréales à paille, on note une hausse des rendements (+ 8 q/ha sur le blé tendre, + 13 q/ha en orge, + 7 q/ha en triticale), ces rendements se situant dans la moyenne quinquennale constatée sur le Centre. Pour rappel, les rendements sur les récoltes 2020 étaient en deçà des moyennes quinquennales.

Les rendements en colza ont été excellents (34 q/ha soit + 7 q/ha) avec des parcelles dépassant les 50 q/ha dans certaines exploitations.

Le maïs grain et le tournesol ont également obtenu de très bons rendements (90 q/ha en maïs non irrigué soit + 23 q/ha et 28 q/ha en tournesol soit + 6 q/ha) en bénéficiant notamment de l'été 2021 pluvieux.

La très forte amélioration des cours que nous connaissons depuis un peu plus d'un an ne se constate que partiellement dans nos résultats économiques. En effet, de très nombreuses exploitations ont commercialisé leurs cultures avant la hausse des prix. On note tout de même des prix moyens en hausse de + 36 €/t sur le blé tendre, + 45 €/t sur l'orge, + 58 € sur le blé dur, + 16 € sur le triticale, + 48 € sur le maïs grain, + 140 €/t sur le tournesol et + 146 €/t sur le colza.

Dans l'ensemble, nous constatons une nouvelle baisse des charges en produits de traitement, notamment sur le blé tendre et le colza.

Les marges brutes progressent très fortement : environ + 390 €/ha sur le blé tendre et l'orge, + 570 €/ha sur le tournesol, + 610 € sur le maïs grain non irrigué et + 730 €/ha sur le colza.

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers sont en hausse de 99 €/ha sur le groupe spécialisé avec notamment les augmentations des frais de carburants (+ 10 €/ha), des charges d'entretien du matériel, quincaillerie et crédits baux (+ 26 €/ha), du foncier (+ 16 €/ha), des assurances (+ 5 €/ha), des travaux par tiers non affectés (+ 8 €/ha) et de la MSA (+ 11 €/ha).

Avec 16 500 € / UTH familiale de prélèvements privés et 29 700 € d'annuités, les équilibres financiers sont respectés et la capacité d'autofinancement nouveau est positive à + 33 200€.

Les écarts entre les exploitations se situant dans le quart inférieur en terme d'EBE et le quart supérieur restent conséquents mais contrairement aux années passées, les structures dans le quart inférieur ont une capacité d'autofinancement positive à + 2 900 €/UTH.

On note une très forte hausse des investissements : 56 000 € / UTH familiale (25 000 € sur 2020).

La bonne conjoncture est sans aucun doute à l'origine de la relance des investissements.

## ➤ LE GROUPE VIANDE BOVINE

L'EBE du groupe spécialisé a progressé de 2 500 €. Il s'établi à 43 000 € / UTH familiale.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>E.B.E / U.T.H. familiale</b>	40 958 €	41 224 €	39 375 €	41 762 €	36 972 €	40 526 €	42 966 €
<b>Revenu agricole /U.T.H. familiale</b>	21 049 €	20 346 €	19 262 €	23 275 €	20 322 €	20 319 €	27 543 €

Au niveau conjoncture, les cours ont nettement progressé sur 2021, notamment à partir de l'automne ; le manque d'offre sur le marché européen avec la décapitalisation constatée depuis plusieurs années explique en partie cette amélioration.

Globalement les marges brutes progressent avec une hausse du produit viande : les ventes sont en progression mais on note une baisse des animaux en stocks comme sur les années passées (une décapitalisation en viande améliore le produit bovin, le prix de vente étant très souvent supérieur à la valeur de stock + coûts de finition des animaux vendus).

L'impact de la hausse du coût alimentaire est assez limité sur les résultats 2021.

La marge brute bovine s'améliore légèrement (+ 36 €/vache) et se situe à 871 €/vache pour l'ensemble du groupe spécialisé.

Les charges de structure hors amortissements et frais financiers ont augmenté de 13 €/ha avec notamment la hausse des charges d'entretien du matériel, quincaillerie et crédits baux (+ 12 €/ha).

Contrairement aux années passées, les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés ont été couverts par l'EBE. La capacité d'autofinancement nouveau reste tout de même très limitée à + 1 900 € / UTH familiale.

Les investissements ont de nouveau progressé et se situe à 27 000 € /UTH en bâtiments et matériels (20 000 € en 2020).

## ➤ LE GROUPE LAIT DE VACHES

La bonne tenue des cours sur l'année et l'impact limité de la hausse du coût alimentaire a permis un maintien de l'EBE par rapport à 2020.

L'EBE / UTH familiale du groupe spécialisé lait s'établit à 59 000 € pour 2021. Il couvre les annuités LMT, les frais financiers CT et les prélèvements privés et laisse une capacité d'autofinancement positive de 5 400 €.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>E.B.E / U.T.H. familiale</b>	44 866 €	44 291 €	43 622 €	50 676 €	54 303 €	59 881 €	58 765 €
<b>Revenu agricole /U.T.H. familiale</b>	16 189 €	11 610 €	20 142 €	25 917 €	28 859 €	34 721 €	32 086 €

La marge brute / 1000 litres reste relativement stable par rapport au groupe spécialisé lait 2020 (231 €/1000 litres soit + 2 €/1000 litres) avec un prix moyen de vente du lait qui se situe à 370 €/1000 litres (+ 3 €).

Au niveau des charges de structure, dans l'ensemble elles restent stables par rapport à 2020.

L'EBE / produit (mesure l'efficacité des charges engagées) s'établit à 27 % comme pour le groupe spécialisé 2020. Les écarts entre les exploitations restent conséquents et s'amplifient de quelques points avec un ratio de 34 % pour les exploitations qui se situent dans le quart supérieur au niveau de l'EBE / UTH familiale (+ 3 %) et à seulement 18 % pour les exploitations se situant dans le quart inférieur (- 3 %).

## ➤ LE GROUPE CAPRINS

L'EBE / UTH familiale se situe à 50 800 €. Il reste stable par rapport au groupe spécialisé 2020 (+ 600 €/UTH).

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>E.B.E / U.T.H. familiale</b>	47 891 €	50 234 €	47 145 €	48 496 €	41 210 €	50 228 €	50 851 €
<b>Revenu agricole /U.T.H. familiale</b>	25 039 €	23 041 €	25 910 €	27 923 €	16 784 €	26 558 €	26 765 €

La conjoncture a été favorable sur 2021 avec une augmentation du prix du lait et un impact de la hausse du coût alimentaire encore limité.

La marge brute moyenne de l'atelier caprin est de 412 €/1000 litres soit + 13 €/1000 litres par rapport au groupe spécialisé de 2020 et + 24 € / à 2019, avec un prix de vente du lait de 746 €/1000 litres (+ 32 € / à 2021).

Le poste « concentrés » représente une charge de 280 €/1000 litres (+ 8 € par rapport au groupe 2020).

On note une baisse du produit animaux de 9 €/1000 litres avec probablement un effet de la moindre valorisation des chevreaux.

Avec 23 000 € d'annuités / UTH familiale et 27 000 € de prélèvements privés, la capacité d'autofinancement nouveau est positive à + 1 300 €.

Le montant des investissements / UTH familiale s'est situé à 22 300 € (+ 2 000 € / à 2020).

## ➤ LE GROUPE AVICULTURE

Le groupe n'est composé que de structures en production volailles « standard » (poulets, pintades, dindons).

L'EBE moyen du groupe s'établit à 79 000 € / UTH familiale pour 3 422 m<sup>2</sup> exploités, soit 22,10 €/m<sup>2</sup>. Les années passées, les écarts d'EBE / m<sup>2</sup> entre les quartiles étaient très conséquents. Sur 2021, ces écarts se sont resserrés puisque le quart inférieur se situe à 20,56 € d'EBE / UTH familiale / m<sup>2</sup> et le quart supérieur se situe à 22,47 €. Les écarts d'EBE / UTH familiale sont donc, sur 2021, plus liés au nombre de m<sup>2</sup> exploités qu'aux écarts d'EBE / m<sup>2</sup> (3 422 m<sup>2</sup> en moyenne, 1 383 m<sup>2</sup> pour le quart inférieur et 5 688 m<sup>2</sup> pour le quart supérieur).

Comme sur les années précédentes, une partie de l'EBE est générée par des ateliers complémentaires aux volailles (24 ha de SAU en moyenne avec 19 ha de cultures de vente) Les investissements ont représenté 40 000 € sur 2021 (dont 23 000 € en bâtiments) contre 63 000 € sur 2020, 55 000 € sur 2019 et 34 000 € sur 2017 et 2018.

L'EBE a couvert les besoins avec un solde positif à + 7 500 € / UTH familiale. Le niveau des prélèvements privés est en moyenne de 31 200 € / UTH familiale (+ 5 900 € par rapport au groupe spécialisé 2020) avec également des écarts conséquents lorsque l'on compare les structures en fonction de leur niveau d'EBE / UTH familiale : pour les structures se situant



dans le quart inférieur d'EBE, le niveau de prélèvements privés est de 11 000 € ; pour les structures qui se situent dans le quart supérieur, le niveau moyen de prélèvements est de 40 000 €.

## ➤ LE GROUPE VITICULTURE

Le millésime 2021 est marqué par un rendement très faible, moyenne à 23.53 hl/ha (63.51 hl/ha en 2020) sur les exploitations du groupe suite à l'important épisode de gel d'avril 2021. Contrairement à certaines années, l'ensemble des producteurs ont été fortement touchés, ce qui explique le faible écart entre le quart inférieur et le quart supérieur (4hl/ha).

Le coût de revient à l'hectare est en moyenne à 5 500 € (+ 100 € comparé à 2021), avec le rendement très bas, le coût à l'hectolitre est de 233.44 € contre 84.52 € en 2021.

La part de vente directe représente 49 % sur 2021, la vente en gros est passée de 55 % en 2020 à 36 % en 2021 à cause de la chute des volumes vendus en moût.

La marge brute est de 5 369 €/ha avec une baisse des produits de 1 000 €/ha et une augmentation des charges de 140 €/ha.

Malgré la faible récolte, l'EBE moyen est à 58 000 € contre 56 000 € sur 2020, le résultat courant à lui aussi augmenté pour atteindre 38 700 €. Cela s'explique, en partie, par la vente en 2021 du vin de 2020 qui, avec un coût de revient faible grâce au rendement, a généré plus de bénéfice lors de la vente en 2021. Les aides gouvernementales liées au Covid, perçues début 2021 expliquent également le niveau d'EBE.

La situation nette moyenne a augmenté de 27 000 € pour atteindre 241 367 € ce qui représente 65% de l'actif.

## ➤ LES AUTRES ACTIVITES

Nous n'avons pas formé de groupes spécialisés sur les activités porcines, ovines et cunicoles, les structures spécialisées étant trop peu nombreuses pour avoir des résultats significatifs et représentatifs ; ci-dessous, nous reprenons quelques commentaires sur les marges brutes de ces différents ateliers.

### ● LA MARGE PORCINE

Le prix moyen 2021 au cadran s'est élevé à 1,332 €/kg, en baisse de 5,8 centimes (-4,2%), niveau de prix totalement insuffisant compte tenu des coûts de production qui n'ont cessé d'augmenter depuis le début de l'année. La présence de la Chine aux achats sur le premier semestre 2021 a contribué à la tendance haussière du cours jusqu'à son retrait brutal en juin. Dès lors et malgré la levée progressive des restrictions sanitaires, le retour en force sur le marché intracommunautaire des grands exportateurs européens comme l'Espagne a pesé défavorablement sur l'orientation du cours. (Source : site MPB)

Dans notre échantillon, 40 % des exploitations ont des clôtures dans le premier semestre 2021. « L'effet ciseau » constaté sur les structures (baisse du prix du porc et hausse du coût alimentaire) s'est amplifié de mois en mois et a donc été beaucoup plus important sur les structures clôturant en fin d'année.

La marge moyenne de l'ensemble s'est située à 859 € / truie soit – 482 € par truie.

La dimension moyenne des exploitations constituant le groupe est plutôt conséquente avec un effectif moyen de 234 truies.

### ● LA MARGE OVINE

En 2021, comme lors des années précédentes, l'offre de viande ovine n'a pas répondu à une demande mondiale qui est restée extrêmement dynamique, notamment en Asie et en Amérique du Nord. Cela a fait flamber le prix de l'agneau comme des animaux de réforme. Le manque d'offre a surtout affecté la Nouvelle-Zélande alors que l'Australie a recapitalisé, profitant d'une accalmie dans les sécheresses qui s'intensifient avec le changement climatique. En Europe, le Brexit officialisé en janvier 2021 aura déstabilisé les flux, avec une anticipation des sorties irlandaises et surtout britanniques en 2020, qui s'est traduite par une pénurie d'offre en 2021 avec une chute des abattages au Royaume-Uni (-10%) et en Irlande (-4%). Les importations en France en provenance de ces 2 pays ont donc été en fort recul, d'autant plus que la logistique demeurerait fortement perturbée. Cette « pénurie d'offre » a engendré une flambée des prix en France comme dans le reste de l'UE.

La marge ovine 2021 s'améliore de nouveau et atteint 97 € par brebis (+ 13 € par rapport à 2020). Cette marge est supérieure à la moyenne décennale (85 € / brebis). Comme les années passées, les écarts entre la moyenne, le quart inférieur (55 €) et le quart supérieur (134 €) sont conséquents et s'expliquent en partie par :

- Le nombre d'agneaux produits par brebis (prolificité, taux de pertes...)
- La valorisation des agneaux (labels...)
- Le coût de production (coût alimentaire, suivi sanitaire, travaux par tiers)

### • LA MARGE LAPINS

Malgré une nouvelle diminution de la consommation, la baisse de l'offre a permis une hausse des prix de ventes des lapins.

La marge moyenne progresse de 18 € / cage-mère. L'amélioration de cette marge est essentiellement due à la progression du produit avec une bonne tenue des cours et une hausse du nombre de lapins produits. Les soucis sanitaires (VHD, coccidiose, entérotoxémie, myxomatose...) restent présents dans les élevages mais ont eu, en moyenne, moins d'impacts que sur les années précédentes.

La hausse du coût alimentaire a été plus que compensée par l'amélioration du produit. La marge brute moyenne atteint 107 € par cage-mère, niveau qu'elle n'avait pas atteint depuis de très nombreuses années.

## ➤ CONCLUSION

L'année 2021 a été notamment caractérisée par :

- Des rendements très corrects dans l'ensemble :  
Malgré un épisode de sécheresse sur le printemps 2021, les conditions climatiques ont été favorables pour les cultures d'automne (céréales à paille et colza). Les rendements en colza ont été exceptionnels pour certains (+ de 50 q/ha)  
Les maïs et les tournesols ont bénéficié d'un été pluvieux, assurant ainsi des rendements élevés.
- Des prix sur les cultures en forte, voire très forte hausse.
- Des fourrages en quantité et qualité
- Une hausse du coût alimentaire qui s'est nettement amplifiée sur la fin d'année 2021

- Une conjoncture en viande bovine favorable, surtout à compter de l'automne
- Un prix du lait de vaches en hausse
- Un prix du lait de chèvres en progression
- Des cours de l'agneau qui se sont améliorés
- Un « effet ciseau » qui s'est accentué au fil des mois sur la production porcine avec des cours en baisse et une hausse du coût alimentaire
- Une meilleure valorisation du lapin et, vraisemblablement, une baisse des soucis sanitaires
- Un très faible rendement en viticulture avec un épisode de gel conséquent sur avril 2021.

L'actif progresse encore et atteint 343 000 € / UTH familiale en moyenne sur l'AGC (+ 26 000 €).

L'EBE couvre les besoins (prélèvements privés et annuités LMT + frais financiers CT) avec un solde positif à + 7 000 €.

Le constat est le même que sur les années passées, les problématiques de capacité à investir et de transmission demeurent importantes dans de nombreuses exploitations.

Comme pour les années passées, les résultats moyens présentés cachent de grandes disparités, et ce, même dans les groupes spécialisés : les écarts entre ceux qui ont les niveaux les plus élevés et ceux qui ont les niveaux les plus faibles sont très conséquents et lorsque l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que de nombreux facteurs (techniques, historiques, climatiques,...) expliquent les écarts.

## ➔ EVOLUTION INDICE DES COUTS (SOURCE INSEE, BASE 2015)

